

Comité départemental d'aviron de l'Ain
CA du 26-09-2023 - 19 h 30
Foyer rural de la Verchère
01450 PONCIN

Présents :

- ✓ CDA01 : C. CALCHERA
- ✓ ABHR Belley : B. ANDRIEU/ P. DEJONGHE
- ✓ ASPLA Ste Julie : A. CAGNIN
- ✓ AB Bellegarde : S.NEYRON
- ✓ RCVA Chambod : E.DUC/ G.GAZEL
- ✓ CAPSV Parcieux : B. LOISY

Excusés : Divonne, Trévoux

Absents : Nantua, Serrières,

Début de la réunion : 19h45

INFORMATIONS

1 - État des comptes bancaires (Éliane)

Subvention ANS : 1750 €... 750€ pour organisation de compétition, 1000€ pour formation des bénévoles

Subvention Conseil départemental : 4608 €

Achat de 3 ergomètres, 3435 €, disponibles à la vente, en priorité aux clubs payables jusqu'au 15 /12/2023.

Compte courant : 4329,53 €

Compte livret : 11 044,65 €

Total après vente des ergomètres : 15 374,18 € + 3435€ = 18809,18€

2- Évolution des postes « trésorerie »

Isabelle Meunier souhaite que le CDA01 cherche un autre trésorier en 2024 pour terminer le mandat de cette olympiade.

Il lui est demandé une lettre de démission pour être en conformité avec la banque CIC. Voté à l'unanimité des 5 clubs présents.

Proposition de continuer avec Patrice DEJONGHE en binôme avec Éliane, sur 2024. Celui-ci devra être coopté lors de l'AG 2024 du CDA01.

De son côté, Claude confirme souhaiter passer la main fin 2024. Déjà mentionné dans le précédent compte-rendu.

3- Retour sur NATUR'AIN SPORTS

Cette manifestation a eu lieu à la Plaine Tonique à Montrevel en Bresse.

Le CDA01 a encadré une activité avec 4 bateaux d'initiation et une activité ergomètre.

Très bonne organisation. Satisfaction de nos représentants (Isabelle, Eliane, Lucette et Alex, accompagnés de Christian Meunier) Beaucoup de comités présents. Une cinquantaine de baptêmes aussi bien en bateau qu'en ergo.

4 - Premiers Secours Citoyen niveau 1 - 16/09/2023

Il s'est déroulé au club ABHR, à Virignin. Il a été animé par un pompier du SDIS 01.

Bonne formation, avec alternance théorie et pratique.

Etaient présentes 10 personnes (4 de Divonne, 3 de Belley-Virignin, 1 de Serrières de Briord et 1 de Bellegarde).

Coût 600€

40 € + repas pris en charge par le CDA01. 20 € sont à la charge de la personne, car cette formation est liée à des actions citoyennes, mais aussi pour son club.

Proposition du CDA01 de laisser un fichier partagé ouvert à disposition des clubs pour de futures inscriptions (1ère inscription ou recyclage). A 10 personnes, la formation pourra être proposée.

5 - Achat de 3 ergomètres par le CDA01

100 ergomètres ont été achetés par la FFA pour le triathlon de Courchevel, en août dernier.

50 d'entre eux ont été affectés à la ligue AuRA.

Le CDA01 en a acheté trois. Achète qui veut, mais il faut être licencié FFA, et priorité aux clubs.

Coût : 1145 €. À payer avant fin décembre.

Deux ont déjà été réservés.

6 - Prévisions de formation

Le CDA01 a reçu une subvention du Conseil Départemental de l'Ain. Il serait souhaitable d'utiliser 70 à 80 % de cette somme pour la formation.

Le tableau des formations a été remis à jour. Il est accessible en fichier partagé. Il est conseillé de s'inscrire au plus vite, ce qui permettra de connaître le coût des formations avant la fin de l'année.

- Initiateur : 55 €

- Educateur : 165 €

- Réparation et entretien bateaux : 150 €. La prochaine formation a lieu à Lyon-Caluire, les 11 et 12 novembre.

Il est conseillé de venir avec un bateau (skiff ou double).

Inscription sur le site de la ligue AuRA, 20 places max avant le 29 octobre 2023.

Ces formations sont prises en charge à 100 % par le CDA01, remboursées sur facture du club, après validation de la formation.

Les déplacements ne sont pas pris en charge.

Se renseigner sur les possibilités d'hébergement si besoin. (Mickael Marteau : 06 84 04 25 29)

Les tarifs pour le permis eaux intérieures (fluvial) bateau vont de 400 à 800 €. Le remboursement, sur facture du club, est de 50 % avec justificatif de la formation validée. Les timbres fiscaux sont à la charge du candidat.

Le tableau des tuteurs envoyé le 14 septembre est à valider très rapidement et à renvoyer à Anthony Lalande.

7 - Couverture des DPS compétition jeunes par le CDA 01

Toutes compétition doit être couverte par un dispositif de sécurité des personnes. Le CDA01 doit s'assurer que les compétitions sont bien en règle. Un DPS (Dispositif Prévisionnel de Secours) a été sollicité par le CDA01 auprès du SDIS 01, un devis a été demandé (520€ par jour), pour l'encadrement sécurité des TDR des 11 et 12 novembre prochains à l'ABHR. Un nouveau devis sera demandé pour le championnat d'ergomètres du Dimanche 3 Décembre, organisé au gymnase Morin, à Belley.

8 - Les actions à mener J14 (prérogative des Comités Départementaux)

4 étapes de l'étape Jeunes :

- TDR automne : **Samedi 11 novembre 2023** à Virignin (Médailles aux 3 premiers)
- Championnat départemental d'aviron indoor au gymnase Morin de Belley le **dimanche 3 décembre 2023** (Tee-shirts aux gagnants des épreuves jeunes et médailles aux 3 premiers).
- Épreuves au sol le **dimanche 21 janvier 2024** au gymnase Gonnet à Belley
- TDR Printemps, généralement à Annecy (tête de lac)

Proposition aux clubs de l'Ain qui le souhaitent, de faire une préparation pour les J14, pendant les vacances de Toussaint, en prévision de la TDR. Des bateaux mixtes entre clubs sont possibles. Se manifester auprès d'Éric PLASSE pour connaître les créneaux possibles.

Proposition d'Alexandre CAGNIN de réaliser le championnat départemental d'ergomètre 2024, à St Vulbas... décision à l'AG 2024 du CDA01.

Remarque sur l'utilisation de la remorque de la ligue.

A la demande de la ligue, elle a été prêtée au club de Thonon. Mais Alexandre CAGNIN a dû aller la chercher, alors que Thonon aurait dû la ramener à Bellegarde ou Belley. Par ailleurs, à chaque fois qu'elle est prêtée à un club hors 01, Alexandre constate des problèmes (matériel en vrac dans la remorque, mal attaché, parfois détérioré, remorque non rapportée par le club...).

Le CDA 01 n'acceptera plus de payer les coûts de réparation et le retour dans l'Ain. Cependant dans ce dernier cas de figure Alexandre sera remboursé de ses frais. Claude fait remonter au niveau de la ligue.

Une convention d'utilisation et de bonnes pratiques est souhaitable et sera proposée. Après avis de la ligue AuRA, propriétaire de la remorque, on demandera de la valider à l'AG du CDA01.

9 - Déplacement éventuel à Marignane - Duel J14 en février 2024

Proposition : souhait que cette épreuve, duel bord à bord J14, en huit, à Marignane, se fasse, en février 2024, avec un équipage départemental.

A défaut de monter une équipe départementale, cette action sera pourrait être mutualisée avec le comité de Savoie.

10 - Bilan ANS 2022 et subvention départementale

ANS :

Trois demandes ont été faites :

1 - Organisation de compétitions sportives locales et développement de la pratique :

Demande 2000 €... Reçu : 750 €

2 - Formation des bénévoles :

Demande 2000 €... Reçu : 1000 €

3 - Participer à des manifestations de promotion du sport pour la santé (ex : Indoor'Ain, Natur'Ain, Activités type bien-être type RCVA séances animées par Éliane DUC) :

Demande 1500 €. Reçu : 0 €

Subvention du Conseil Départemental (via le CDOS 01) :

4608 € pour la formation des jeunes et des bénévoles.

Elle est principalement justifiée grâce aux activités du club ABHR et de ses stages de perfectionnement, grâce au PSC1 annuel...

Sur la nouvelle saison, il serait souhaitable de mettre en avant la formation des jeunes au goût du sport, ainsi que les stages de reprise et de perfectionnement. Si c'est le cas informez le CDA01 avec un compte-rendu.

POINTS PARTICULIERS (discussion)

***** Proposition d'évolution du bureau directeur lors de l'AG électorale de fin 2024**

Prise en compte des nouvelles directives des statuts fédéraux.

En particulier, la parité qui devient obligatoire. Les postes non pourvus par les femmes devraient rester libres et non accessibles à des hommes qui pourraient les pourvoir. (A voir les nouveaux statuts...)

Au niveau du CDA01, les statuts prévoient que le comité directeur se compose de 2 postes/club, soit 18 postes pour 9 clubs.

***** Les AG 2024**

AG CD01 : 19 janvier 2024 à Ambérieu. Salle à réserver. Location en 2023 : 25 €

AG Ligue AuRA : 9 février 2024 au siège de la ligue à Lyon (Gerland)

AG FFA : 16 mars 2024 à Temple-sur-Lot (club de Sainte-Livrade)

QUESTIONS DIVERSES

Demande de bénévoles pour les TDR de Belley-Virignin des 11 et 12 novembre.

70 à 80 bénévoles sont nécessaires sur les deux jours de compétition.

Mais aussi pour préparer le balisage au club ABHR (samedi 28 octobre 2023).

Une vingtaine de bénévoles est nécessaire pour la préparation de la TDR (jeudi 9 novembre 2023).

Épreuves au sol J14 au gymnase Gonnet (21 janvier 2024).

Décines : compétition longue distance (J16-J18, seniors) le 21 janvier 2024

Fin de la réunion à 22h 40

La Secrétaire :

Brigitte ANDRIEU

Le Président :

Claude CALCHERA

